

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AMANDA RICARDEAU
Amanda RICARDEAU
06.66.88.56.42
amandarichardeau@icloud.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Le bilan de compétences est une démarche individuelle et volontaire du stagiaire. Il est acteur de son bilan ; ce qui implique notamment l'acceptation du questionnaire, la prise de note et la tenue d'un carnet de bord durant tout l'accompagnement. L'entretien préalable gratuit, permet de préciser les objectifs et enjeux du bilan de compétences. Il prévoit également le rôle de chacun : le conseiller et le bénéficiaire.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le bilan de compétences a pour but de dessiner le profil du bénéficiaire sur le plan professionnel et personnel afin de mieux connaître ses points forts. Il lui permet : - d'explorer et valoriser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ; - de définir son projet professionnel, et le cas échéant, un projet de formation - d'utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière. o Amener toute personne en questionnement à la construction ou à la vérification d'un projet professionnel o Faire un point sur sa carrière, ses expériences, ses compétences, ses aptitudes, ses talents et motivations o Définir des pistes d'avenir professionnel et confronter son idée à la réalité o Déterminer des pistes d'actions concrètes, devenir acteur / actrice de son projet, en mobilisant les leviers identifiés pour atteindre son objectif d'évolution ou de reconversion professionnelle o Donner du sens à son action professionnelle passée et présente. La durée de la prestation est de 15 heures d'entretien individuel étalées sur plusieurs semaines (entre 7 et 10 semaines). Des heures de travail personnel accompagné sont à prévoir (environ 09h). Le bilan de compétences peut être réalisé sur le temps de travail (l'accord de l'employeur est nécessaire), en dehors du temps de travail (le bénéficiaire n'est pas tenu d'en informer son employeur) ou partiellement sur le temps de travail (une négociation avec l'employeur est nécessaire pour se libérer des heures de travail).

Contenu et modalités d'organisation

Phase préliminaire Un entretien individuel d'1 heure environ (gratuit et sans engagement) o Présentation du consultant o Présentation des objectifs et déroulement du Bilan de Compétences o Présentation des éléments déclencheurs de la situation de changement o Qualifier la nature de vos besoins pour une analyse partagée de la demande o Installer l'alliance de travail et le climat de confiance Phase d'investigation Plusieurs entretiens personnalisés de 2h00 Des entretiens personnalisés destinés à accompagner votre réflexion pour : o Mieux appréhender vos valeurs, intérêts, aspirations ainsi que les facteurs déterminants de votre motivation o Identifier vos connaissances générales et professionnelles, vos savoir-faire et aptitudes professionnelles o Repérer les éléments de votre expérience transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées o Décaler vos ressources et potentialités inexploitées o Valider vos décisions d'avenir professionnel Phase de conclusion Plusieurs entretiens (4h) o Remise du document de synthèse confidentiel faisant l'état de vos compétences et aptitudes dégagées au regard du projet envisagé, faisant apparaître un plan d'action à déployer pour la mise en œuvre de votre projet. o L'entretien individuel final vous permettra de : o Synthétiser les éléments de la phase d'investigation o Identifier les facteurs clés de réussite de votre projet et prévoir les étapes de la mise en œuvre de ce projet. Suivi gratuit dans les 6 mois. Evaluation : un point évaluatif est réalisé oralement à l'issue de chaque entretien. Il permet de fixer les acquis et d'identifier d'éventuelles adaptations nécessaires pour permettre les meilleures conditions de travail ensemble. Une évaluation finale est programmée au terme de l'accompagnement.

Commentaires sur la durée hedmomadaire Durée conçue en fonction du projet et du besoin du stagiaire. Le bilan de compétences se déroule autour d'entretiens individuels en face à face. Aucun temps en collectif. Le personnalisation du parcours peut concerner : les horaires adaptés, le rythme adapté, l'ingénierie pédagogique et le choix des outils utilisés. La personnalisation entre également en jeu dans le choix du type d'entretien conduit avec chaque bénéficiaire. Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé Commentaires sur la parcours personnalisable En fonction des contraintes du stagiaires, des rendez-vous peuvent être proposés après 18h et le samedi matin.

Validation(s) Visée(s)

Bilan de compétences - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Un entretien dans les 3 à 6 mois suivant la fin du bilan de compétences est proposé au bénéficiaire. Ce rendez vous GRATUIT est destiné à faire un point d'avancée, répondre à une problématique spécifique en lien avec le déroulé du plan d'action.

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|--------------|-----------------------------|---------------|------------------------|---------------|----------------------|-----------|
| 00173695 | du 01/01/2020 au 31/12/2021 | Bordeaux (33) | AMANDA RICARDEAU | | MON COMPTE FORMATION | FPC |
| 00257798 | du 07/01/2025 au 07/12/2028 | Bordeaux (33) | AMANDA RICARDEAU | | MON COMPTE FORMATION | FPC |